

CO-25-03



Orientations présentées au Congrès 2025

Orientation 1

Afin que la FPPE joue son rôle d'acteur social, suscite l'engagement syndical et défende les principes démocratiques et l'équilibre du rapport de force dans le monde du travail...

La FPPE (CSQ) propose de :

- Réaffirmer le rôle du syndicalisme, l'importance de l'engagement collectif ainsi que la défense et le développement des acquis sociaux.
 - Réinvestir son rôle d'éducation syndicale auprès des membres et des représentants syndicaux.
-

Orientation 2

Pour assurer une représentation juste et équitable de l'ensemble des membres, valoriser les expertises, les pratiques collaboratives et l'importance de la diversité des professions en éducation...

La FPPE (CSQ) propose d' :

- Agir pour développer, consolider et favoriser la solidarité professionnelle et syndicale.
-

Orientation 3

Pour réduire les risques psychosociaux, favoriser la rétention du personnel et défendre l'ensemble de la mission éducative de l'école...

La FPPE (CSQ) propose de :

- **Promouvoir le bien-être au travail et un climat scolaire sain et sécuritaire.**
-

Orientation 4

Pour faire face à la montée du recours au privé, défendre le modèle québécois de services professionnels dans le milieu de vie de l'élève et les principes d'équité et d'égalité des chances...

La FPPE (CSQ) propose de :

- **Valoriser et défendre les services publics et l'accès à des services professionnels de qualité dans le réseau scolaire public.**
-

Orientation 5

Pour permettre au personnel professionnel d'effectuer un travail de qualité et porteur de sens, pour renforcer l'autonomie et le pouvoir d'agir dans le milieu de travail...

La FPPE (CSQ) propose d':

- **Agir sur l'organisation du travail afin de rendre le milieu scolaire plus attractif et favoriser la rétention.**
-

Orientation 6

Pour poursuivre le travail de valorisation des expertises, reconnaître l'évolution des pratiques et les nouvelles connaissances et assurer une place de choix du personnel professionnel dans le réseau scolaire.

La FPPE (CSQ) propose de :

- **Promouvoir le rôle et l'expertise du personnel professionnel du réseau scolaire public, tout en assurant la protection de leur autonomie professionnelle.**
-

Orientation 7 :

Pour mieux connaître et anticiper les impacts des pratiques de gestion des données en éducation sur les rôles, les expertises et l'organisation du travail du personnel professionnel.

La FPPE (CSQ) propose de :

Développer un pouvoir d'influence syndical, entre autres pour assurer le maintien de l'autonomie professionnelle tout en réfléchissant à l'utilisation de l'intelligence artificielle en contexte professionnel.